

Intégration des Services : Cartographie des Ménages

Pourquoi utiliser cette approche ?

La cartographie des ménages est une approche qui permet aux responsables de points de prestation de services (PPS) de recenser les ménages dans la zone d'intervention pour connaître toutes les femmes en âge de reproduction (FAR) ainsi que les adolescent(e)s et jeunes qui sont en besoins de services en santé sexuelle et de la reproduction (SSR).



ETAPE 1 : Elaborer les termes de référence (TDR) de l'exercice de la cartographie

y compris la description du contexte, la fixation des objectifs, l'identification des participants, le choix du lieu et de la date et la préparation du budget



ETAPE 2 : Identifier des Points de Prestation de Santé (PPS)

participants, discuter avec tous les responsables de PPS de l'intérêt de la cartographie, faire le plaidoyer auprès les leaders communautaires (chefs de développement sociale (CDS), leaders religieux et coutumiers, chefs de quartier, etc.), planifier l'activité et informer l'équipe cadre du système sanitaire et la municipalité



ETAPE 3 : Orienter des responsables de PPS, des coaches et des relais communautaires

à l'utilisation de l'outil de collecte de données, tel que l'ODK Collect



ETAPE 4 : Recenser des ménages dans les zones d'intervention

en administrant le questionnaire au niveau ménage, en donnant des informations appropriées sur la PF de façon générale et corriger les rumeurs sur la PF



ETAPE 5 : Valider les données et les partager avec les parties prenantes

préparer des rapports de recensement par PPS, les partager avec les responsables de PPS et archiver les données